



LETTRE PAROISSIALE du Temple-Neuf

Place de la Comédie - 57000 - Metz
templeneufdemetz@gmail.com
<https://templeneufmetz.org>

Lettre paroissiale hebdomadaire N°102
05 juin 2022



Confirmation de Julie, TNM le 5 juin 2022

Matthieu 18, 21-35

Alors Pierre s'approcha et lui dit : « Seigneur, quand mon frère commettra une faute à mon égard, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois. « Ainsi en va-t-il du Royaume des cieux comme d'un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Pour commencer, on lui en amena un qui devait dix mille talents. Comme il n'avait pas de quoi rembourser, le maître donna l'ordre de le vendre ainsi que sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, en remboursement de sa dette. Se jetant alors à ses pieds, le serviteur, prosterné, lui disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout." Pris de pitié, le maître de ce serviteur le laissa aller et lui remit sa dette. En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons, qui lui devait cent pièces d'argent ; il le prit à la gorge et le serrait à l'étrangler, en lui disant : "Rembourse ce que tu dois." Son compagnon se jeta donc à ses pieds et il le suppliait en disant : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai." Mais l'autre refusa ; bien plus, il s'en alla le faire jeter en prison, en attendant qu'il eût remboursé ce qu'il devait. Voyant ce qui venait de se passer, ses compagnons furent profondément attristés et ils allèrent informer leur maître de tout ce qui était arrivé. Alors, le faisant venir, son maître lui dit : "Mauvais serviteur, je t'avais remis toute cette dette, parce que tu m'en avais supplié. Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ? " Et, dans sa colère, son maître le livra aux tortionnaires, en attendant qu'il eût remboursé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Traduction œcuménique de la Bible

PREDICATION

Ce dimanche de la Pentecôte et de la confirmation de Julie nous invite à une réflexion sur l'un des langages à propos de Dieu, celui qui porte sur le pardon. La question de Julie devient la nôtre, quel est l'enjeu autour de la thématique du pardon. Plusieurs discours sont possibles, des plus radicaux aux plus mesurés. Certains refusent toute clémence, d'autres sont enclins à davantage de recul. Sont-ils laxistes ou construisent-ils l'avenir ? La Pentecôte nous rappelle que les discours à propos de Dieu sont toujours liés aux circonstances et s'inscrivent dans une dimension culturelle. Dans quelle dynamique de pardon pouvons-nous nous inscrire maintenant ?

Chères amies, chers amis,

Le texte biblique que nous venons de lire est celui que Julie a choisi, elle est sensible à la question du pardon ainsi, en ce dimanche de confirmation et de Pentecôte, nous allons méditer l'un des langages de Dieu, celui du pardon enseigné par l'évangéliste Matthieu. La question de Matthieu ne concerne pas

la technique du pardon mais nous interroge sur sa place et son importance dans le cadre du christianisme et de notre vie chrétienne. Combien de fois devons-nous pardonner à celui qui nous a offensé, la réponse paraît simple 7 fois 70 fois soit 490 fois sauf erreur.

Bien entendu, nous ne sommes pas dans une logique arithmétique, il ne s'agit pas de savoir si sur une durée de vie de l'ordre de 40 ans au maximum il est obligatoire de pardonner 490 fois à la même personne, ce serait ridicule. Cet enseignement veut nous rendre attentifs à la nécessité d'un pardon inconditionnel. Est-ce souhaitable, est-ce possible ? Nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions.

Tout commence par la notion de faute, qu'est-ce qu'une faute ? Il est indispensable de distinguer les notions de faute et d'erreur. Nous pouvons considérer que la notion d'erreur concerne davantage une maladresse, un manque d'attention et une forme d'inadvertance. L'absence de rigueur, par exemple en mathématiques peut conduire à une erreur de calcul. Le résultat sera erroné mais pour autant la logique suivie reste exacte. La faute relève davantage dans le domaine moral de l'intentionnalité ou tout au moins engendre des conséquences importantes. Si l'erreur dans le traitement d'un dossier administratif ralentit la démarche, la faute, elle, consiste intentionnellement à une volonté de nuire pour des raisons idéologiques, ethniques, raciales ou religieuses. Or la question du pardon s'intéresse à la faute et non pas à l'erreur. Il faut donc bien séparer ces deux notions.

La parabole qui illustre les versets que nous avons lus une première fois comme texte de loi insiste bien sur la conduite immorale du serviteur abominable. L'évangéliste Mathieu nous présente quelques chiffres, le serviteur doit de l'ordre de 560 millions d'euros à son maître dont il attend de la clémence et il réclame avec la plus grande violence les 1200 € qui lui sont dus. Si vous faites le calcul, le rapport entre ces deux éléments est de l'ordre de 467 000. Autrement dit, le serviteur exige avec intransigeance l'insignifiance qui lui est due alors qu'il considère que son énorme dette relève de la clémence la plus généreuse qui soit.

Et Dieu dans tout cela ? C'est bien la question qui nous préoccupe dans ce lieu de culte. Mathieu nous présente tout à la fois un Dieu généreux, extrêmement généreux puisqu'il est question d'une dette remise et non pas reportée, autrement dit, elle est présentée comme annulée, et par ailleurs un Dieu sévère puisqu'il tient rigueur à la conduite immorale du serviteur. En effet, comment est-il moralement possible d'être tout à la fois particulièrement indulgent avec soi-même et sévère avec les autres ? Comment est-il possible d'être indulgent envers les puissants et ignobles avec les pauvres ? Ces questions sont parfaitement rhétoriques puisque le quotidien nous en offre des exemples en permanence. Lafontaine nous en donnait une belle illustration dans la fable *Les animaux malades de la peste*, en la concluant par ces mots : « selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ». L'évangéliste Mathieu souhaite apporter un élément eschatologique à l'immorale conduite humaine habituelle en signifiant que la justice divine tient rigueur au coupable.

L'évangéliste insiste sur cette idée qui veut que le monde connaisse un progrès en termes de moralité ou d'éthique et que l'humanité progresse elle aussi en sagesse et en philanthropie. Certains éléments lui donnent raison, objectivement la violence décroît, la sécurité augmente au même titre que notre longévité et notre confort. Sur le long terme et malgré les détracteurs aveuglés, l'humanité connaît des améliorations au niveau de ses conditions matérielles, une sécurité grandissante et un allongement de sa durée de vie. Bien entendu il existe de grandes disparités au niveau de l'ensemble de la planète.

D'autres textes bibliques, comme le livre de Job, développent des théologies différentes. Certains auteurs bibliques estiment que le monde ne progresse pas ; ainsi ils ne présentent pas de conception optimiste du monde. Des théologiens comme Albert Schweitzer s'inscrivent dans cette lignée. Il considère qu'il nous revient à nous autres humains de construire notre société et d'établir les règles

éthiques qui nous gouvernent. Ils ne comptent pas sur une intervention miraculeuse de Dieu pour nous éviter une catastrophe terrible. Il devient alors nécessaire de construire une éthique qui repose sur le respect de la vie qui nous invite à associer nos capacités techniques et intellectuelles au service de cette cause. L'évangéliste Mathieu trouve alors une place remarquable dans ce dispositif en nous rappelant à travers cette parabole combien nous sommes redevables à la vie. Nous devons tout à la vie, ne serait-ce que notre quotidien, ne nous laissons pas perturber par les quelques petits avantages que nous pourrions encore égoïstement en tirer.

Faut-il pardonner, pourquoi pardonner ? Il est utile de rappeler que nous ne parlons pas de quelques petites erreurs de parcours mais bien de fautes aux conséquences graves et ce que nous appelons habituellement le mal ou le péché dans un langage religieux. Le philosophe Vladimir Jankélévitch, dans certains écrits, estimait qu'il existe de l'impardonnable. Pour lui, par exemple, la Shoah et de l'ordre de l'impardonnable. Hannah Arendt, philosophe également, plaide le pardon : pour elle le pardon est la seule voie qui permet à la vie de continuer. Elle estime qu'il faut délier les hommes des actes qu'ils ont commis. Il est nécessaire de préciser que la notion de jugement et de sanction reste indépendante de l'idée du pardon. En aucun cas le pardon n'exclut une mise au ban de la société ou de l'humanité pour un temps donné, celui de la punition, celui de la nécessaire réflexion et du changement radical de comportement. Le pardon est de l'ordre de la réflexion éthique et philosophique, il n'est en aucun cas synonyme de laxisme ou d'indifférence au mal, bien au contraire il repose sur une juste réflexion qui a pour but d'éviter la reconduction du pire.

Pourquoi pardonner ? Le pardon offre la possibilité de casser la relation perverse entre le coupable et la victime, le fort et le faible, le dominateur et le dominé. Le pardon délivre celui qui l'exerce de son statut d'infériorité et le replace dans une nouvelle perspective de l'existence. Celui qui pardonne s'autorise à repartir sur des bases nouvelles et à ne plus rester prisonnier du passé. Il n'oublie pas mais redonne un nouveau souffle à son existence. A-t-il besoin de Dieu pour cela ?

La lecture de l'Évangile de ce jour, comme la lecture de tout texte biblique, offre des interprétations multiples. Pour les uns, il est indispensable de pardonner le peu que nos contemporains nous doivent afin d'espérer que Dieu efface nos innombrables transgressions à son égard. Pour les autres, l'évangéliste Mathieu nous invite à réfléchir sur les frustrations de la vie et à les mettre en perspective avec l'incommensurable bonheur de l'existence. Ils ne se placent pas dans une perspective d'un jugement divin futur mais simplement dans la prise de conscience de la valeur de la vie. Entre ces deux pôles, toutes les nuances sont possibles.

Chère Julie, chers vous tous, il nous revient de faire vivre cette notion de pardon selon les compréhensions que nous en avons. Elles évolueront avec le temps, selon notre sagesse et selon les circonstances de notre vie. Parfois nous saurons nous délivrer du passé et repartir sur de nouvelles bases, parfois nous aurons besoin de nous raccrocher au passé afin d'y puiser l'énergie qui nous permet de tenir jusqu'au lendemain. Après peut-être, certainement, le temps du pardon deviendra possible. Veillons tout de même à ne pas encombrer notre existence avec de petites aigreurs passagères et nous rendre l'existence douloureuse en collectionnant avec passion des petits riens insignifiants.

Avec talent, l'évangéliste Mathieu nous montre que nous mettons nous-mêmes non seulement les limites au pardon que nous octroyons mais aussi à celui que nous acceptons. Le serviteur de la parabole ne veut pas remettre la modeste dette que lui doit son compagnon en humanité mais à travers ce geste il se souvient de la dette dont il est lui-même redevable. Est-ce Dieu qui le remet au bourreau ou est-ce lui-même qui s'enferme dans son propre malheur et se livre à la torture de son esprit et de son âme ? En étant incapable de perdre quelque chose, se place-t-il dans la perspective de pouvoir accepter ou recevoir quelque chose ? La question est légitime. Cette parabole pose la question de la gestion

comptable de l'existence. S'agit-il de mettre en perspective les deux colonnes en crédit et en débit et d'en tirer un bilan ? Très certainement, l'évangile du jour nous incite à traverser l'existence dans une dynamique de générosité qui permet de prendre en compte l'aspect positif d'une situation et d'en tirer les opportunités les plus constructives. Il ne s'agit pas de nier la part d'ombre de l'existence, parfois très sombre mais de ne pas nous y complaire. La promesse du pardon de Dieu est une incitation à nous libérer de notre part d'obscurité et de celle de l'humanité dans la perspective de participer à notre tour à l'embellissement de l'existence.

Notre Dieu, conscient de la plénitude de la vie que tu nous proposes, accorde-nous la grâce de nous libérer à notre tour des mesquineries qui nous enferment afin de nous ouvrir au bonheur de l'existence. Amen.

Pasteur Pascal Trunck, TNM le 05/06/22

Tous masqués, tous responsables, tous solidaires

Retenons les dates suivantes :

1- Les rendez-vous culturels : tous les dimanches à 10h30 même pendant les vacances

- **Culte commun des paroisses de la région messine le dimanche 12 juin à 10 h 30 au Temple-Neuf.** Un **repas convivial** est organisé à l'issue du culte, prière de s'inscrire à l'adresse suivante pour des raisons d'organisation pratique pour le mardi 7 juin : pascal.trunck@uepal.fr La participation est de 20 € par convive.
- **Société et spiritualité** le samedi 18 juin à 11h.
- **Le 19 juin, lors du culte, nous remercierons Johanna de son engagement au sein de notre paroisse.** Elle nous quittera quelques jours plus tard après un séjour très actif et enthousiaste d'une durée de 10 mois à Metz, pour s'engager dans des études de médecine.

2- Les rendez-vous culturels :

- Concert le 8 juin 2022 à 16h : **Les guitaristes du conservatoire** - Classes de Romain Fargeas, Jean-Valéry Bartholmé et Anh Cuong
- Concert le 24 juin 2022 à 18h30 : **Trombone et tuba du conservatoire** - Classes de Paul Lallement et Arnaud Tutin.

3- Les rendez-vous sur Radio-Jérico Moselle : 5 fréquences dont 102 MHz à Metz

- les lundis 13 et 27 juin : le billet d'humeur du pasteur Pascal Trunck sur RCF Jerico Moselle à partir de 11h30 .

- le samedi à 9h15 : retrouvez "Chemin faisant" à la radio, mais aussi sur le site internet de la radio, sur l'application RCF et en podcast

Porter la voix du protestantisme mosellan : un premier bilan



Michèle, et les 3 derniers étudiants Adam, Melisa et Alexandra de l'Université de Lorraine à Metz

1-Mise en place des outils de communication du TNM :

La mission pour laquelle Michèle Larchez avait été sollicitée par le pasteur à son arrivée a d'abord été de lancer un plan de communication en direction des divers publics du Temple (paroissiens, sympathisants, grand public messin) ; elle touche aujourd'hui à sa fin : désormais **chaque public dispose de son mode d'information.**

Au-delà de la page qui lui est dédiée sur le site de l'UEPAL, le TNM est en effet doté d'outils de qualité : logo, lettre paroissiale hebdomadaire et trimestrielle revisitées, newsletter en direction de nos sympathisants, mais aussi des outils numériques qui faisaient défaut au Temple pour s'inscrire dans les nouvelles habitudes de nos contemporains en terme d'information :

- notre page **Facebook** en direction des familles, actifs et jeunes retraités,
- notre page **Instagram** à destination des jeunes (adolescents et jeunes actifs)

- des **fiches en 6 langues** pour répondre aux principales questions des touristes que nous connaissons mieux grâce au recensement systématique effectué par Johanna au cours de ses 10 mois d'ouverture bihebdomadaire du Temple
- un **quiz en 3 langues** en direction des enfants et pré-adolescents

et enfin le **site internet**, qui à la façon d'une brochure mise à jour régulièrement permet d'apporter les renseignements nécessaires à qui s'intéresse au TNM. Ce sans oublier la **lettre paroissiale** dont la maquette a été modernisée : sous forme numérique lorsqu'à périodicité **hebdomadaire** et en version papier dans sa version **trimestrielle**, en direction de nos paroissiens non connectés. Autant d'outils mis en place avec un budget minimal.

2-Avec la collaboration de l'Université de Lorraine à Metz : avec et pour les jeunes

Le TNM en voisin du campus messin, n'a pas manqué de solliciter les étudiants en licence et master information/communication qui entre janvier 2020 et juin 2022 ont été au nombre de 15, en dépit de la pandémie, à effectuer leur stage au TNM, tutorées par Michèle Larchez. Une période mise à profit pour tester ces nouveaux outils à l'occasion des manifestations qui se sont tenus au Temple : expositions, concerts, conférences mais aussi pour créer des événements numériques en direction des jeunes telles que « Ton temple en un clic » le concours photos numérique dont la première édition s'est déroulée en 2022, qui a remporté un succès honorable et déjà très attendu pour son édition 2023.

Des outils communication « prêts à l'emploi » que trouvera la prochaine volontaire VISA à son arrivée en septembre prochain.

3-Naissance d'une émission radio dédiée aux paroisses protestantes de Moselle

Cette réflexion en profondeur autour de la communication du TNM a suscité dans le même temps l'émergence d'une coopération avec RCF Jerico Moselle. Une convention entre l'association de la radio et l'UEPAL signée en août 2020 a permis ainsi aux paroisses protestantes de Moselle de pouvoir contribuer à la vie de la radio au même titre que leurs homologues alsaciennes associées à la naissance récente de RCF Alsace. L'UEPAL est ainsi désormais représentée au CA de RCF Jerico Moselle par le pasteur Trunck. L'émission des paroisses protestantes de Moselle *Chemin faisant* – de périodicité mensuelle la première année, désormais hebdomadaire – est produite par Michèle Larchez en direction de l'ensemble des paroisses protestantes du territoire mosellan. 41 interviews ont ainsi été assurées cette dernière année, issues des divers territoires mosellans, des diverses sensibilités du protestantisme.

Michèle Larchez qui a conduit l'ensemble de ces travaux jusqu'à ce jour, se sent bien seule dans ce travail mais continuera la production de l'émission pour une dernière année, en attendant une relève, ne serait-ce que partielle. Avis aux amateurs de radio ! Laissons lui le soin de conclure :

« Merci au TNM et à l'Université de Lorraine à Metz pour la confiance accordée. Je remercie également les étudiants pour leurs contributions concrètes sur un lieu de stage pour le moins inhabituel, et enfin le Consistoire, qui a confirmé son soutien à l'émission « Chemin

faisant ». Trois années redoutablement denses, mais qui ont conduit à des résultats très concrets, dont je suis heureuse pour leurs destinataires. On peut bien sûr faire plus et mieux, mais cela implique d'autres moyens ».

Page nostalgie



Image de confirmation ...en 1946

   <small>— Jerico Moselle —</small>	Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et le site du Temple www.facebook.com/Tempneufdemetz www.instagram.com/templeneufmetz/ et dans <i>Chemin faisant</i> , l'émission des paroisses protestantes de Moselle, le samedi à 9h15 (hors période estivale)
--	---

Pour vous dé-inscrire de la liste d'envoi de cette lettre hebdomadaire, il vous suffit d'en faire la demande par mail à la rédaction : templeneufdemetz@gmail.com